

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 70050 Numéro SIREN : 453 254 997 Nom ou dénomination : A.T.H.
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/01/2024 sous le numéro de dépôt 843

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A.T.H		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 12 Avenue de Poigny 77160 POIGNY		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 4 5 3 2 5 4 9 9 7 0 0 0 1 9		Néant ☐			
		Exercice N clos le, 31/03/2022			
		But 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
		Terrains	AN	AO	80 434
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ	267 756
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	23 793
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	37 090
		Immobilisations en cours	AV	AW	
		Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	454 959
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	
		TOTAL (II)	BJ	BK	783 599
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	48
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	497 615
		Autres créances (3)	BZ	CA	358 910
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE	
		Disponibilités	CF	CG	7 638
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	1 698
		TOTAL (III)	CJ	CK	865 910
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Ecart de conversion actif* (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	783 599	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives	(3) Part à plus d'un an	CR	850 607
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :		

**COPIE CERTIFIÉE
CONFORME
Le Représentant Légal**

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A.T.H		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000 ...)			DA	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC	405 434	
	Réserve légale (3)			DD	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	1 168 334	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	80 044	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 697 812	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
		Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	174 867	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	20 959	
	Dettes fiscales et sociales			DY	175 745	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	14 786	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	386 359		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 084 171		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID	405 434	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	211 491
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A.T.H						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	580 254	FH		FI	580 254	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	580 254	FK		FL	580 254	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	13 521	
	Autres produits (I) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	593 775
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	39	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	31 342	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	20 497	
	Salaires et traitements*					FY	321 277	
	Charges sociales (10)					FZ	118 811	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	15 000
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	506 969
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	86 806	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	12 141	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	12 141	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	12 141	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	98 947	

(RENOIS voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS A.T.H		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	81
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	81
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(77)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	18 825
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	605 920
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	525 876
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	80 044
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	70
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	13 521
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :			
facultatives A6	obligatoires A9		
Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10		
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		3	
charges sur exercices antérieurs	70		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	70		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques	x		
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations		x	
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales	x		
- Détail des amortissements	x		
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks		x	
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent	x		
- Tableau de variation des capitaux propres	x		
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges		x	
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance		x	



Synthèse de l'Annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net		X	
- Contrats à long terme		X	
- Frais accessoires d'achat		X	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes	X		
- Eléments imputables à un autre exercice	X		
- Opérations faites en commun		X	
- Résultat financier	X		
- Transferts de charges d'exploitation et financières	X		
- Transactions avec des parties liées		X	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice	X		
- Eléments exceptionnels	X		
- Transferts de charges exceptionnelles		X	
- Base de l'impôt sur les sociétés		X	
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires		X	
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices		X	
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		X	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		X	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe	X		
- Evénements postérieurs à la clôture		X	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		X	
- Effectifs		X	
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		X	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		X	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		X	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		X	
- Engagements financiers donnés	X		
- Autres opérations non inscrites au bilan		X	
- Engagements financiers reçus	X		
- Crédit-bail		X	
- Engagement de retraite		X	
- CICE		X	
- Aspects environnementaux		X	
- Tableau des cinq derniers exercices	X		



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.T.H

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022, dont le total est de 2 084 172 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 80 044 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/07/2022 par le président.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Au 31 mars 2018, abandon partiel de la créance GOUVERNE pour un montant de 120 000 euros TTC avec clause de retour à meilleure fortune.

Au 31 mars 2019, abandon de la créance GOUVERNE pour un montant de 206 401.20 euros TTC avec clause de retour à meilleure fortune.

Au 31 mars 2022, la société ATH a procédé à une réévaluation libre de ses immobilisations corporelles, à savoir la revalorisation du terrain et des bâtiments pour un montant de 405 434€.

Cette plus value dégagée à l'occasion de cette réévaluation a été inscrite dans un compte spécifique des capitaux propres, au compte 1052 "Ecart de réévaluation libre".



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<i>Valeurs brutes</i>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	410 884	405 434		816 318
Immobilisations financières	1 185 542			1 185 542
Total	1 596 426	405 434		2 001 860
<i>Amortissements & provisions :</i>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	313 640	15 000		328 640
Immobilisations financières	467 100		12 141	454 959
Total	780 740	15 000	12 141	783 599
ACTIF NET				1 218 261



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS GOUVERNE 77160 POIGNY	153 000	577 582	100,00	16 230
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	1 185 542	730 583		100 000	
– Participations (détenues entre 10 et 50%)					
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

Les titres de participation de la société GOUVERNE ont été provisionné à concurrence des capitaux propres de cette filiale. Une reprise sur provision pour dépréciation a été constatée sur ces titres pour un montant de 12 141 €.



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
<i>Ventilation des dotations</i>			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire		15 000	15 000
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice		15 000	15 000
<i>Ventilation des diminutions</i>			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés			
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice			



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 858 224 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	497 616		497 616
Autres	358 910	5 918	352 992
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 698	1 698	
Total	858 224	7 617	850 608
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	15 733
Charges sociales – produits à recev	697
Total	16 430



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 Euros décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 000	10,00

Affectation du résultat

Décision de l'associé unique du 31/12/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	132 648
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	132 648
Affectations aux réserves	132 648
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	132 648



Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2022
Capital	40 000				40 000
Ecart de réévaluation			405 434		405 434
Réserve légale	4 000				4 000
Réserves générales	1 035 686	132 648	132 648		1 168 334
Résultat de l'exercice	132 648	- 132 648	80 044	132 648	80 044
Total Capitaux Propres	1 212 334		618 127	132 648	1 697 813



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 386 359 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 960	20 960		
Dettes fiscales et sociales	175 745	175 745		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	189 654	14 786	174 868	
Produits constatés d'avance				
Total	386 359	211 492	174 868	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	60 374			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 60 374 Euros.



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournis factures non parvenues	9 190
Provision congés payés	10 641
Autres charges à payer	2 013
Charges congés payés	4 612
Organismes sociaux ch à payer	1 171
Etat charges à payer	3 676
Avoirs à établir	10 682
Divers charges à payer	4 104
Total	46 090

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 698		
Total	1 698		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 450 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	71	
Total	71	

Résultat financier

	31/03/2022	31/03/2021
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge	12 141	71 551
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	12 141	71 551
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		
Résultat financier	12 141	71 551



Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
79100000 – Rembt indemn. PROBTP	13 521	
Transfert de charges d'exploitation	13 521	
Total	13 521	

Charges et Produits exceptionnels

Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Charges sur exercices antérieurs	71	
TOTAL	71	

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		4
charges sur exercices antérieures	71	
TOTAL	82	4



Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 20/12/2004, la société SAS A.T.H est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS A.T.H. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

	Montant
Intégration fiscale charge	18 825
TOTAL	18 825



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Caution en remplacement RG CA GOUVERNE	100 000
Avals et cautions	100 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	100 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	100 000
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	



Autres informations

Engagements reçus

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Abandon partiel créances GOUVERNE au 31.03.2018 assorti d'une clause de retour à meilleure fortune	120 000
Abandon partiel créances GOUVERNE au 31.03.2019 assorti d'une clause de retour à meilleure fortune	206 401
Autres engagements reçus	326 401
Total	326 401
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

A. T. H.

Société par actions simplifiée au capital de 40.000 Euros

Siège social : POIGNY (Seine et Marne) Zone industrielle – 12, avenue de Poigny

453 254 997 R.C.S. MELUN - SIRET 453 254 997 00019

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

DEUXIEME DECISION – Affectation du résultat

L'associé unique, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice, soit la somme de 80.044,47 Euros, au compte « Autres Réserves ».

Il reconnaît en outre que, conformément aux dispositions de l'article 243 *bis* du CGI, le rapport présenté mentionne qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

Cette décision a été prise par l'associé unique du 30 septembre 2022.

***Copie certifiée conforme
Le Représentant Légal***



A.T.H. SAS

Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 Euros

**Siège social : 12, avenue de Poigny – 77160 POIGNY
R.C.S. MELUN B 453 254 997**

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2022

FRANCE AUDIT CONSEIL

**S.A.R.L. de Commissariat aux Comptes au capital de 31 800 Euros
Inscrite auprès de la COUR D'APPEL de PARIS**

**Siège social : 27/29 Avenue de Saint Mandé – 75012 PARIS
Tél : 01 55 28 92 60**

SIRET : 410 604 763 00020 APE : 6920Z RCS : PARIS B 410 604 763

A.T.H. SAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 40 000 Euros

Siège social : 12, avenue de Poigny – 77160 POIGNY
R.C.S. MELUN B 453 254 997

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2022

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de votre société, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé au paragraphe « Faits significatifs » et relatif à la réévaluation libre réalisée par la société A.T.H. pour un montant de 405 434 Euros.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Des titres de participations figurent à l'actif de votre société pour un montant net de 730 583 €. Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à examiner la valorisation de ces titres qui n'appelle pas de remarque de notre part.
- Une réévaluation libre a été effectuée au 31 mars 2022 pour un montant de 405 434 Euros et portant la valeur du terrain et constructions de Poligny à 750 000 €. Nous nous sommes assurés de la cohérence de ces données avec le rapport d'expertise qui nous a été communiqué.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 16 septembre 2022

Le Commissaire aux Comptes
France Audit Conseil

Gilles MARIE
Associé

FRANCE AUDIT CONSEIL

SARL au capital de 31 800 EUROS
27/29 Avenue de Saint Mandé
75012 PARIS
SIRET 410 604 763 00012

**Bilan**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/22	Net au 31/03/21
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains	80 434		80 434	50 000
Constructions	675 000	267 756	407 244	47 244
Installations techniques, matériel et outillage	23 794	23 794		
Autres immobilisations corporelles	37 091	37 091		
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations et créances rattachées	1 185 542	454 959	730 583	718 442
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 001 860	783 599	1 218 261	815 686
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	497 616		497 616	329 495
Personnel	697		697	251
Etat, Impôts sur les bénéfices	352 992		352 992	375 365
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	5 221		5 221	2 140
Autres créances				3 542
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes	48		48	
Disponibilités	7 638		7 638	4 500
Charges constatées d'avance	1 698		1 698	1 865
TOTAL ACTIF CIRCULANT	865 911		865 911	717 157
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 867 771	783 599	2 084 172	1 532 843

**Bilan**

	Net au 31/03/22	Net au 31/03/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	40 000	40 000
Ecart de réévaluation	405 434	
Réserve légale	4 000	4 000
Autres réserves	1 168 334	1 035 686
Résultat de l'exercice	80 044	132 648
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 697 813	1 212 334
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	174 868	173 383
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 960	12 856
Personnel	29 517	36 758
Organismes sociaux	49 568	27 307
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	91 279	59 453
Autres dettes fiscales et sociales	5 381	4 951
Dettes fiscales et sociales	175 745	128 469
Autres dettes	14 786	5 801
TOTAL DETTES	386 359	320 509
TOTAL PASSIF	2 084 172	1 532 843



Compte de Résultat

	du 01/04/21 au 31/03/22 12 mois	du 01/04/20 au 31/03/21 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Production vendue	580 254	455 317	124 937	27,44
Autres produits	13 521	6 864	6 657	96,99
Total	593 776	462 181	131 594	28,47
CONSOMMATION M/SES &				
Achats de m.p & aut.approv.	40	269	-229	-85,24
Autres achats & charges externes	31 343	20 875	10 467	50,14
Total	31 382	21 144	10 239	48,42
MARGE SUR M/SES & MAT	562 393	441 038	121 356	27,52
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	20 498	21 236	-738	-3,47
Salaires et Traitements	321 277	237 471	83 807	35,29
Charges sociales	118 812	89 279	29 533	33,08
Amortissements et provisions	15 000	15 000		
Autres charges		25	-25	-100,00
Total	475 587	363 010	112 577	31,01
RESULTAT D'EXPLOITATION	86 806	78 028	8 779	11,25
Produits financiers	12 141	71 551	-59 410	-83,03
Résultat financier	12 141	71 551	-59 410	-83,03
RESULTAT COURANT	98 947	149 579	-50 631	-33,85
Produits exceptionnels	4	4		-3,47
Charges exceptionnelles	82	12	70	604,14
Résultat exceptionnel	-78	-8	-70	928,84
Impôts sur les bénéfices	18 825	16 923	1 902	11,24
RESULTAT DE L'EXERCICE	80 044	132 648	-52 604	-39,66

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.T.H

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022, dont le total est de 2 084 172 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 80 044 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/07/2022 par le président.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 20 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Au 31 mars 2018, abandon partiel de la créance GOUVERNE pour un montant de 120 000 euros TTC avec clause de retour à meilleure fortune.

Au 31 mars 2019, abandon de la créance GOUVERNE pour un montant de 206 401.20 euros TTC avec clause de retour à meilleure fortune.

Au 31 mars 2022, la société ATH a procédé à une réévaluation libre de ses immobilisations corporelles, à savoir la revalorisation du terrain et des bâtiments pour un montant de 405 434€.

Cette plus value dégagée à l'occasion de cette réévaluation a été inscrite dans un compte spécifique des capitaux propres, au compte 1052 "Ecart de réévaluation libre".



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<i>Valeurs brutes</i>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	410 884	405 434		816 318
Immobilisations financières	1 185 542			1 185 542
Total	1 596 426	405 434		2 001 860
<i>Amortissements & provisions :</i>				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	313 640	15 000		328 640
Immobilisations financières	467 100		12 141	454 959
Total	780 740	15 000	12 141	783 599
ACTIF NET				1 218 261



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
– Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS GOUVERNE 77160 POIGNY	153 000	577 582	100,00	16 230
– Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
– Filiales (détenues à + 50 %)	1 185 542	730 583		100 000	
– Participations (détenues entre 10 et 50%)					
– Autres filiales françaises					
– Autres filiales étrangères					
– Autres participations françaises					
– Autres participations étrangères					

Les titres de participation de la société GOUVERNE ont été provisionné à concurrence des capitaux propres de cette filiale. Une reprise sur provision pour dépréciation a été constatée sur ces titres pour un montant de 12 141€.



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
<i>Ventilation des dotations</i>			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire		15 000	15 000
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice		15 000	15 000
<i>Ventilation des diminutions</i>			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés			
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice			



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 858 224 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	497 616		497 616
Autres	358 910	5 918	352 992
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	1 698	1 698	
Total	858 224	7 617	850 608
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	15 733
Charges sociales – produits à recevoir	697
Total	16 430



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 Euros décomposé en 4 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	4 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	4 000	10,00

Affectation du résultat

Décision de l'associé unique du 31/12/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	132 648
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	132 648
Affectations aux réserves	132 648
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	132 648



Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2022
Capital	40 000				40 000
Ecart de réévaluation			405 434		405 434
Réserve légale	4 000				4 000
Réserves générales	1 035 686	132 648	132 648		1 168 334
Résultat de l'exercice	132 648	-132 648	80 044	132 648	80 044
Total Capitaux Propres	1 212 334		618 127	132 648	1 697 813



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 386 359 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 960	20 960		
Dettes fiscales et sociales	175 745	175 745		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	189 654	14 786	174 868	
Produits constatés d'avance				
Total	386 359	211 492	174 868	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	60 374			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 60 374 Euros.



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournis factures non parvenues	9 190
Provision congés payés	10 641
Autres charges à payer	2 013
Charges congés payés	4 612
Organismes sociaux ch à payer	1 171
Etat charges à payer	3 676
Avoirs à établir	10 682
Divers charges à payer	4 104
Total	46 090

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 698		
Total	1 698		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 450 Euros

Honoraire des autres services : 0 Euros

Eléments imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	71	
Total	71	

Résultat financier

	31/03/2022	31/03/2021
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge	12 141	71 551
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	12 141	71 551
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		
Résultat financier	12 141	71 551



Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
79100000 – Rembt indemn. PROBTP	13 521	
Transfert de charges d'exploitation	13 521	
Total	13 521	

Charges et Produits exceptionnels

Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice

	Charges	Produits
Charges sur exercices antérieurs	71	
TOTAL	71	

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		4
charges sur exercices antérieures	71	
TOTAL	82	4



Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 20/12/2004, la société SAS A.T.H est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS A.T.H. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

	Montant
Intégration fiscale charge	18 825
TOTAL	18 825



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Caution en remplacement RG CA GOUVERNE	100 000
Avals et cautions	100 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	100 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	100 000
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	

 **Autres informations****Engagements reçus**

	Montant en Euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Abandon partiel créances GOUVERNE au 31.03.2018 assorti d'une clause de retour à meilleure fortune	120 000
Abandon partiel créances GOUVERNE au 31.03.2019 assorti d'une clause de retour à meilleure fortune	206 401
Autres engagements reçus	326 401
Total	326 401
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de sûretés réelles	